



Communiqué de presse

Orléans, le 10 mai 2021

Le Crédit Coopératif et la Région Centre-Val de Loire lancent le livret d'épargne « Coopération pour ma région » en faveur de la transition écologique et sociale dans le cadre de la COP régionale

La banque coopérative engagée en faveur de l'économie réelle et la Région Centre-Val de Loire ont signé ce jour un partenariat pour proposer ensemble le livret d'épargne « Coopération pour ma région » en Centre-Val de Loire¹. Grâce à ce livret, les épargnants du Centre-Val de Loire disposent désormais du pouvoir de s'engager avec leur épargne en faveur de la transition écologique de leur territoire.

Une épargne sûre pour soutenir la transition écologique en Centre-Val de Loire

Avec l'argent déposé sur les livrets « Coopération pour ma région » en Centre-Val de Loire de ses clients, le Crédit Coopératif s'engage à accorder des prêts aux entreprises, coopératives, associations du territoire du Centre-Val de Loire qui portent un projet pour la transition écologique. L'argent, ainsi tracé, redonne au citoyen le pouvoir d'agir en faveur du développement économique et durable de sa région. Ce procédé original permet de donner du sens à l'épargne des particuliers, qui connaissent aussi bien la finalité que la zone géographique d'utilisation de leur argent.

Une épargne utile pour contribuer aux objectifs de la COP régionale

Pour faire face à l'urgence climatique et sociale et passer à l'action de manière concrète, la Région Centre-Val de Loire a lancé sa première COP régionale énergie-climat au printemps 2019. Le principe ? Encourager le plus grand nombre de citoyens, d'entreprises, d'organismes, d'associations à se mobiliser. Il s'agit de définir ensemble au niveau local la stratégie, les objectifs et les moyens adaptés pour relever ce défi crucial et de prendre des engagements pour passer de l'ambition à l'action pour construire ensemble « une région plus résiliente face au dérèglement climatique ». Cela implique de se fixer des objectifs et de déployer des outils financiers, pour mobiliser des fonds publics et privés.

La Région Centre-Val de Loire a notamment mis en place le dispositif de Mobilisation pour le Climat et Transition écologique adopté en février dernier et l'AMI COP adopté en avril dernier. Elle intervient par ailleurs par de nombreux dispositifs sectoriels (Ecologie Industrielle Territoriale, Economie circulaire, A vos ID, etc) et mobilise les fonds européens.

Le partenariat signé ce jour avec le Crédit Coopératif est un bel exemple d'opportunité de mobilisation de fonds privés pour que les citoyens et autres acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations...) contribuent, grâce leur épargne, à répondre à l'urgence climatique et sociale.

Pour la Région Centre-Val de Loire : *« A travers ce livret, on élargit l'espace de la prise de conscience et de l'engagement ».*

Une épargne tracée : un engagement du Crédit Coopératif reconnu

Le Crédit Coopératif est connu pour proposer à ses clients particuliers d'orienter l'utilisation de leur argent vers des domaines et des projets spécifiques, grâce à des livrets et des comptes bancaires tracés.

D'ailleurs, le livret « Coopération pour ma région » en Centre-Val de Loire a obtenu le label de la finance solidaire Finansol². Son attribution, par un comité d'experts indépendants,



repose sur des critères de solidarité et de transparence et distingue les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public.

« La région Centre-Val de Loire regorge d'entreprises et d'associations engagées et nous sommes heureux de les accompagner grâce à la confiance des citoyens et de la Région. Chacun a le pouvoir d'agir et de contribuer concrètement au développement du territoire. Nous nous engageons à communiquer tous les ans sur les projets financés grâce à cette épargne », conclut Déborah Cherruault, déléguée générale Centre-Val de Loire du Crédit Coopératif.

¹ Livret plafonné à 100 000 euros et rémunéré à 0,15% brut par an. Montant minimum 10€. Minimum 75 % des sommes collectées sont affectées aux financements des projets.

² <https://www.finansol.org/>

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque engagée au service des transitions environnementales et sociales. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs de l'économie réelle. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté à 100% par ses clients : les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations, les organismes d'intérêt général et les mouvements qui les représentent. Ils cumulent ainsi la double qualité de client et de sociétaire. Grâce à ses produits bancaires du quotidien, solidaires et tracés, les particuliers sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. Fier de ses racines sociales, le Crédit Coopératif est l'un des partenaires premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui promettent d'être plus inclusifs, plus durables et plus solidaires. www.credit-cooperatif.coop et www.lepouvoirdenousengager.fr



Contact presse

Crédit Coopératif :

Marie Riou, chargée des relations presse

06 99 95 82 84 - presse@credit-cooperatif.coop

Région Centre Val de Loire :

Anne-Claire Desforges, attachée de presse

06 38 89 69 67 - anne-claire.desforges@centrevaldeloire.fr - Twitter @PresseRcvl